

## Historique détaillé du projet des Cherpines

- **2001** : inscription du Grand Projet (GP) des Cherpines dans le Plan Directeur Cantonal (PDCn) comme secteur à enjeux d'importances
- **2009** : inscription des Cherpines dans le PDCom de PLO
- **2009-2010** : réalisation d'un mandat d'études parallèles (MEP) intégrant les thématiques de l'urbanisme, du paysage, de la nature et de la mobilité.
- **2010** : modification de zone
- **15 mai 2011** : référendum contre le déclassement de la zone agricole des Cherpines – le déclassement est accepté à 56.6%
- **2013** : adoption d'un Plan Directeur de Quartier (PDQ) le 2 octobre fixant les grandes orientations d'aménagement du quartier
- **2014-2015** : Durant l'année 2014, un travail de traduction de ce plan directeur de quartier a ensuite été réalisé par un groupement pluridisciplinaire constitué de dix compétences clés : architecte-urbaniste, paysage, mobilité, environnement, agronomie, programmation urbaine, plan et montage financier, amélioration foncière, génie civil et énergie, le tout mené par le bureau Urbaplan. Le travail de ce groupe d'experts a consisté à traduire de manière fine les règles générale portées par le Plan Directeur de Quartier. Il s'agissait de s'assurer de la faisabilité de l'aménagement global du secteur. Chaque expert a ainsi exploré durant 18 mois différents instruments de mise en œuvre liés à ses domaines de compétences, ce qui a permis d'établir des règles pour les futurs Plans localisés de quartier (PLQ). Ce travail de Maitrise d'œuvre Urbaine (MOEU) a été finalisé en juin 2015 par la réalisation d'un plan guide et de recommandations pour la réalisation du quartier
- **2015** : finalisation du plan guide préconisant de réaliser les Cherpines en deux étapes : « Le Rolliet » et « Les Cherpines »
- **2017** : signature d'une convention Canton/Communes sur la concomitance entre le développement de l'urbanisation et l'arrivée des infrastructures de transport. Le Conseil municipal de Plan-les-Ouates préavise favorablement le projet de PLQ Rolliet dans sa séance du 26 septembre 2017
- **2018** : adoption d'un Plan Localisé de Quartier (PLQ) pour Le Rolliet
- **2018** : adoption du Plan Directeur de Zone Industrielle et Artisanale (PDZIA) des Cherpines
- **2019** : démarche participative sur les espaces publics
- **2021** : dépôt de l'autorisation de construire pour l'école du Rolliet au mois de mai et de celle pour les voiries et réseaux du Rolliet au mois de novembre
- **2022** :
  - **Avril** : dépôt de l'autorisation de construire pour l'îlot « I » (propriétaire privé) et obtention de l'autorisation de construire pour l'école du Rolliet
  - **Juin** : lancement du concours d'architecture MEP pour la pièce D du périmètre des Cherpines
  - **Juin** : dépôt de l'autorisation de construire pour les immeubles de logements de la pièce Eb (« A » à « E » – propriétaire privé)
  - **Septembre** : obtention de l'autorisation de construire pour les voiries du Rolliet
  - **Novembre** : séance d'information publique sur le grand projet des Cherpines
  - **7 novembre 2022** : signature d'une convention sur les mesures de mobilité et la réalisation d'espaces destinés à l'animation de la vie de quartier (AVQ) (précise celle de 2020)

- Lancement du concours d'architecture MEP pour la « pièce D » (centre sportif et culturel)
- **2023 :**
  - Procédures d'enquête technique pour le second PLQ dit des Cherpines
  - **Janvier** : démarrage des travaux pour les voiries du Rolliet
  - **Juin** : dépôt de l'autorisation de construire pour les immeubles de logements la Commune (« F » et « H2 »)
  - **Juin** : dépôt de l'autorisation de construire pour les immeubles d'activités (« H1 » et « J »)
  - **Juillet** : dépôt de l'autorisation de construire pour l'immeuble de la coopérative (« G1 »)
  - **Juillet** : démarrage des travaux pour l'école du Rolliet
  - **Décembre** : Arrivée du tramway à la ZIPLO et aux Cherpines
- **2026** : adoption du PLQ d'ensemble pour le secteur des Cherpines
- **2027** : livraison des premiers logements au Rolliet (propriétaires privés)
- **2028** : livraison des premiers logements communaux au Rolliet
- **2030** : adoption du PLQ de détails pour le secteur « Les Cherpines »